



# inforam

BULLETIN D'INFORMATION DES ASSISTANTES MATERNELLES DU PIÉMONT OLORONAIS



INFORAM  
N°18  
Avril - Mai - Juin - Juillet 2011

## édito

Cette année, le Relais Assistantes Maternelles joue les prolongations et vous propose de participer aux ateliers jusqu'au 8 juillet. Nous vous proposons également plusieurs sorties.

Ce trimestre est aussi marqué par le changement de l'organisation des temps d'animation collectifs.

En effet, compte tenu de leur fréquentation croissante et afin de continuer à assurer un accueil de qualité, l'équipe du RAM a dû revoir le fonctionnement et donne désormais la possibilité aux assistantes maternelles de participer au maximum à six ateliers par mois au lieu de huit.

Consciente que ce changement ne fait pas l'unanimité parmi les assistantes maternelles, nous avons fait au mieux afin que cette nouvelle organisation corresponde à vos besoins et à vos attentes et permette à toutes de participer tout en tenant compte de l'évolution du RAM.

À très bientôt.

L'équipe du Relais



- ★ Animations
- ★ Infos diverses
- ★ Dossier
- ★ Législation
- ★ Images



# Les ateliers du trimestre

Vous allez participer aux différents ateliers collectifs, selon les jours qui vous ont été attribués lors de votre inscription trimestrielle. Si vous ne vous êtes pas inscrites en début de trimestre, vous pouvez le faire au fur et à mesure en téléphonant au secrétariat du RAM.

## Avril

L'ÎLOT MÔMES		
Vendredi 01	9h30 - 11h30	Poisson d'avril
Lundi 04	9h30 - 11h30	Des petits poissons
Mardi 05	9h30 - 11h30	Des petits poissons
Mercredi 06	9h30 - 11h30	Je fabrique un poussin
Jeudi 07	9h30 - 11h30	Mobile de Pâques
Vendredi 08	9h30 - 11h30	Sortie au parcours santé de Saint-Pée
Mardi 26	9h30 - 11h30	Chasse à l'œuf
Jeudi 28	9h30 - 11h30	Chasse à l'œuf
Vendredi 29	9h30 - 11h30	Chasse à l'œuf
SALLE DE DANSE D'OGEU-LES-BAINS		
Mardi 05	9h30 - 11h30	Pâte à sel
LEDEUX		
Mardi 26	9h30 - 11h30	Pâte à sel
SAINT-GOIN		
Jeudi 07	9h30 - 11h30	Intervention de la Médiathèque
Jeudi 28	9h30 - 11h30	Chasse à l'œuf

## Mai

L'ÎLOT MÔMES		
Lundi 02	9h30 - 11h30	Les artistes peintres
Mardi 03	9h30 - 11h30	Jeux d'eau
Mercredi 04	9h30 - 11h30	Jeux de graines
Jeudi 05	9h30 - 11h30	Sortie à Gurs
Vendredi 06	9h30 - 11h30	Jeux de construction
Lundi 09	9h30 - 11h30	Vole, vole papillons
Mardi 10	9h30 - 11h30	Vole, vole papillons
Jeudi 12	9h30 - 11h30	On se régale...
Vendredi 13	9h30 - 11h30	Jardinons au relais
Lundi 16	9h30 - 11h30	Un petit cadeau
Mardi 17	9h30 - 11h30	Sortie à la ferme
Mercredi 18	9h30 - 11h30	Un petit cadeau
Jeudi 19	9h30 - 11h30	Un petit cadeau
Vendredi 20	9h30 - 11h30	Un petit cadeau
Lundi 23	9h30 - 11h30	On se régale...
Mardi 24	9h30 - 11h30	Jeux de manipulation
Jeudi 26	9h30 - 11h30	Arts plastiques
Vendredi 27	9h30 - 11h30	Jeux d'eau
Lundi 30	9h30 - 11h30	Ainsi font, font, font...
Mardi 31	9h30 - 11h30	Pâte à sel

SALLE DE DANSE D'OGEU-LES-BAINS		
Mardi 03	9h30 - 11h30	Rencontre avec le relais des Deux Gaves
Mardi 17	9h30 - 11h30	Un petit cadeau
Mardi 31	9h30 - 11h30	Bricolage et peinture
LEDEUX		
Mardi 10	9h30 - 11h30	Jeux de construction
Mardi 24	9h30 - 11h30	Peinture
SAINT-GOIN		
Jeudi 05	9h30 - 11h30	Peinture
Jeudi 12	9h30 - 11h30	Éveil musical avec Véronique Nadeau
Jeudi 19	9h30 - 11h30	Bientôt la fête des mamans...
Jeudi 26	9h30 - 11h30	Éveil musical avec Véronique Nadeau
LASSEUBE		
Vendredi 06	9h30 - 11h30	Vive les acrobates
Vendredi 27	9h30 - 11h30	Temps de lecture à la bibliothèque de Lasseube

## Juin

L'ÎLOT MÔMES		
Mercredi 01	9h30 - 11h30	Arts plastiques
Lundi 06	9h30 - 11h30	Jeux de manipulation
Mardi 07	9h30 - 11h30	Préparation du pique-nique géant
Jeudi 09	9h30 - 11h30	Sortie à la ferme
Vendredi 10	9h30 - 11h30	Les artistes peintres
Mardi 14	9h30 - 11h30	Miam, miam... quel régal !
Mercredi 15	9h30 - 11h30	Sortie au parcours santé de Saint-Pée
Jeudi 16	9h30 - 11h30	Les artistes peintres
Vendredi 17	9h30 - 11h30	Jeux de construction
Lundi 20	9h30 - 11h30	Peinture
Mardi 21	9h30 - 11h30	Jeux d'eau
Jeudi 23	9h30 - 11h30	Fêtons l'été au relais
Vendredi 24	9h30 - 11h30	Fêtons l'été au relais
Lundi 27	9h30 - 11h30	Semaine « pas comme d'habitude...! »
Mardi 28	9h30 - 11h30	
Mercredi 29	9h30 - 11h30	
Jeudi 30	9h30 - 11h30	
SALLE DE DANSE D'OGEU-LES-BAINS		
Mardi 14	9h30 - 11h30	Promenade
Mardi 28	9h30 - 11h30	Intervention de la Médiathèque
LEDEUX		
Mardi 07	9h30 - 11h30	Préparation du pique-nique géant
Mardi 21	9h30 - 11h30	Les artistes peintres
SAINT-GOIN		
Jeudi 09	9h30 - 11h30	Éveil musical avec Véronique Nadeau
Jeudi 16	9h30 - 11h30	Psychomotricité
Jeudi 23	9h30 - 11h30	Petits bricolages
Jeudi 30	9h30 - 11h30	Pâte à modeler
LASSEUBE		
Lundi 20	9h30 - 11h30	Pâte à sel

Si vous êtes dans l'impossibilité de participer aux animations, veuillez-nous en informer afin d'en faire profiter vos collègues !

★ ANIMATION SUR INSCRIPTION  
N'oubliez pas de vous inscrire en téléphonant au secrétariat du RAM : 05 59 39 38 39

## Juillet

L'ÎLOT MÔMES		
Vendredi 01	9h30 - 11h30	Motricité
Lundi 04	9h30 - 11h30	Patatouille
Mardi 05	9h30 - 11h30	Patatouille
Jeudi 07	9h30 - 11h30	Jeux de manipulation
Vendredi 08	9h30 - 11h30	On se régale...
LEDEUX		
Mardi 05	9h30 - 11h30	On se régale
SAINT-GOIN		
Jeudi 07	9h30 - 11h30	Jeux de manipulation

### Quelques précisions...

- ★ **Visite de fermes :**  
Ce trimestre, elles sont organisées les mardi 17 mai et jeudi 9 juin. Les assistantes maternelles inscrites habituellement sur les ateliers ces jours-là sont prioritaires. Si ces sorties vous intéressent et que vous n'êtes pas prévues ces jours-là, contactez-nous et nous vous accueillerons selon les places disponibles.
- ★ **Rencontre avec le relais des Deux Gaves le mardi 3 mai :**  
Nous poursuivons les rencontres avec les assistantes maternelles de ce secteur. Les horaires et le thème vous seront communiqués ultérieurement.
- ★ **Jeux d'eau :**  
Des matinées autour des jeux d'eau sont à nouveau prévues ce trimestre. Elles auront lieu les jours suivants : Mardi 3 mai, vendredi 27 mai et mardi 21 juin. N'oubliez pas la tenue de rechange !
- ★ **Éveil Musical :**  
Ce trimestre, trois séances d'éveil musical avec Véronique Nadeau sont organisées à Saint Goin, les jeudis suivants : 12 mai, 26 mai et 9 juin. Petit rappel pour cet atelier : les assistantes maternelles inscrites habituellement ce jour-là sont prioritaires et **doivent s'inscrire à 9h30 ou à 10h30**. Il est souhaitable de participer aux trois séances et d'être à l'heure. Si vous êtes intéressées mais pas inscrites sur les ateliers du jeudi, vous pouvez nous le préciser et nous vous contacterons en fonction des places disponibles.
- ★ **Intervention de la médiathèque à Lasseube, Ogeu et St Goin :**
  - Le 07/04 à St Goin
  - Le 27/05 à la bibliothèque de Lasseube
  - Le 28/06 à OgeuUn temps de lecture est proposé aux assistantes maternelles et aux enfants. Il est animé par une bibliothécaire de la médiathèque d'Oloron. Nous vous demandons d'arriver avant 10h00.
- ★ **Semaine « pas comme d'habitude...! » :**  
Elle aura lieu du 23 juin au 29 juin.
- ★ **Sortie de fin d'année :**  
Nous vous précisons le lieu et la date ultérieurement.

### Les rendez-vous à ne pas manquer

- ★ **Lundi 28 mars 2011, 20h30 à L'Îlot mômes :**  
La réunion de début de trimestre a lieu un peu en avance ! Ordre du jour : Point sur la nouvelle organisation des ateliers, présentation du programme de ce trimestre, questions diverses.
- ★ **Mardi 3 mai 2011, 20h00 à L'Îlot mômes :**  
Nous vous proposons une soirée échanges sur le thème « L'accueil d'un enfant en situation de handicap chez l'assistante maternelle », avec la participation de Mylène Scotto, spécialisée dans le handicap. La participation à cette soirée n'engage à rien. C'est un temps pour échanger et s'informer. Si vous êtes intéressées, une inscription est nécessaire auprès du secrétariat du RAM.
- ★ **Mardi 7 juin 2011, 11h30**  
**Rendez-vous pour un pique-nique géant**  
Stade à Oloron Ste-Marie (côté piscine) - Reporté en cas de pluie -
- ★ **Samedi 18 Juin 2011 :**  
Comme chaque année, une fête est organisée au Relais pour vous réunir avec les enfants que vous accueillez et leurs familles. C'est l'occasion de se retrouver et de passer un moment convivial. Nous vous transmettrons ultérieurement plus d'informations sur son déroulement. Toutes les personnes qui veulent participer à son organisation sont les bienvenues. Vous pouvez le préciser au secrétariat.
- ★ **Vendredi 20 Mai et Vendredi 24 juin à 10h00**  
**Des temps de lecture à la Médiathèque Intercommunale à Oloron :**  
Nous vous proposons de participer à des temps de lecture avec les enfants que vous accueillez. Si cela vous intéresse, veuillez vous inscrire au plus vite au secrétariat du RAM.

### Spéciale le vivant

#### La réserve

**Mercredi 4 mai à 10h45**  
**(10 places adultes et enfants)**  
**Mercredi 11 mai 9h30 (30 places)**  
**La Chapelle - Oloron Ste-Marie**

La réserve est un paysage dans lequel nous sommes invités. Il y a là un arbre, ancêtre et poumons des lieux, habité par un homme. Celui-ci utilise son corps et son espace comme d'un instrument pour nous raconter cette forêt. Il en est la réserve de savoir, il est la mémoire de la faune et de la flore. Une danseuse vient à sa rencontre. Chacun improvise avec les corps et l'énergie des spectateurs, à l'intérieur d'une écriture sonore et visuelle. Chacun cherche à apprivoiser l'autre, pour partager ce territoire vivant.

Durée du spectacle : 35 min  
De 18 mois à 7 ans.

Si ce spectacle vous intéresse, vous pouvez le signaler au secrétariat avant le vendredi 29 avril (nombre de places limitées).

Si vous n'êtes pas disponible ce jour là pour accompagner les enfants que vous accueillez habituellement, vous pouvez proposer aux parents d'assister au spectacle. Ils pourront être présent selon les places disponibles, sachant qu'elles sont réservées en priorité aux assistantes maternelles.



# Les informations diverses

## ★ Comité de suivi du RAM :

Le comité de suivi du RAM doit se réunir prochainement. Ce comité se réunit dans le but d'évaluer les actions menées et de réfléchir à la mise en place de nouveaux projets.

Il est composé des partenaires financeurs (Communauté de Communes du Piémont Oloronais, CAF, MSA et Conseil Général), mais également d'usagers du Relais.

Ainsi, deux assistantes maternelles participent et représentent l'ensemble des assistantes maternelles fréquentant le RAM.

Pour faire part de vos réflexions et suggestions en lien avec le Relais Assistantes Maternelles, vous pouvez donc contacter :

- Monique Bonnemason au 05 59 39 92 98
- Josiane Orsal au 05 59 39 77 45

## ★ Atelier Arts Plastiques avec un groupe d'assistantes maternelles :

Un groupe d'assistantes maternelles a souhaité participer à la création d'une fresque collective durant 2 à 3 samedis matin à partir du mois de mai 2011. Celles qui souhaitent se joindre au groupe peuvent contacter Claude.

## ★ Matériel de récupération :

Nous sommes toujours preneurs ! Pots, barquettes, boîtes à fromage, rouleaux de papier toilette... Tout nous intéresse !

## ★ Intervention de la psychologue :

Vous pouvez rencontrer Sandrine Nabères, psychologue, qui peut vous apporter un soutien dans votre pratique professionnelle.

Il ne s'agit en aucun cas de questionner les pratiques parentales, mais de vous accompagner dans vos interrogations et vos difficultés professionnelles.

Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec Sandrine Nabères, veuillez contacter Brigitte Larrensou au RAM.

## Bienvenue aux nouvelles assistantes maternelles

... récemment agréées ou récemment installées sur la CCPO.

De gauche à droite : Yolande BRILLANT (OLORON), Christine BORDENAVE (LASSEUBE), Nathalie PROCOPE (MOUMOUR), Audrey PEREZ (OLORON), Aline MILLAS (OLORON), Laetitia GUINGOIS (OLORON), Aurélie CAZALS (OLORON) et Stella TAVARES (OLORON).



# Les informations législatives

## ★ Les incidences de la maladie sur le contrat de travail

### MALADIE ET CONGÉS PAYÉS :

Si l'assistante maternelle est en arrêt de maladie à la date de son départ en congé, elle conserve ce droit à congé et en bénéficiera ultérieurement, y compris si la période de prise des congés est expirée.

Si le report des congés n'est pas possible, l'assistante maternelle peut prétendre à une indemnité compensatrice de congés payés.

Si l'assistante maternelle tombe malade pendant ses congés payés, elle ne peut pas reporter ses congés, sauf disposition conventionnelle ou usage plus favorable.

Les périodes pendant lesquelles l'assistante maternelle est en arrêt de maladie ne sont pas considérées comme des périodes de travail effectif pour le calcul des droits à congés payés.

### MALADIE ET ANCIENNETÉ :

Contrairement au congé de maternité et absences résultant d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle, la période de maladie non professionnelle du salarié n'est pas prise en compte dans le calcul de l'ancienneté.

### MALADIE ET PRÉAVIS :

Si la maladie intervient pendant l'exécution du préavis, cela n'a pas pour effet de reporter la date de cessation du contrat de travail.

Source : Magazine « L'ass mat » N°81 - septembre 2009

## ★ Congé pour événements familiaux

### DROIT À CONGÉ

L'assistante maternelle employée par un particulier a droit à des congés pour événements familiaux:

- quatre jours pour le mariage,
- deux jours pour le décès du conjoint, du partenaire de PACS ou d'un enfant,
- un jour pour le mariage d'un enfant,
- un jour pour le décès du père, de la mère, du beau-père, de la belle-mère, d'un frère ou d'une sœur,
- un jour pour le décès d'un grand-père ou d'une grand-mère, conformément à la convention collective,
- l'assistant maternel a droit à un congé de trois jours pour chaque naissance survenue à son foyer ou pour l'arrivée d'un enfant placé en vue de son adoption. Le congé de paternité s'ajoute au précédent. Dans le cas d'une adoption, l'assistante maternelle a droit à trois jours de congé.

### CONDITIONS DE PRISE DU CONGÉ

Ces congés sont assimilés à des jours de travail; ils sont rémunérés comme tels et pris en compte dans les droits liés à l'ancienneté notamment les congés payés. Le salarié doit fournir un justificatif.

# Des limites pour grandir

Dossier

## ★ À quoi servent les interdits ?

Les interdits permettent à l'enfant de savoir qui il est, quelle place il a, de comprendre les règles du monde dans lequel il vit. Vivre en société c'est renoncer au sentiment de toute puissance et pouvoir ainsi vivre avec les autres.

Les limites servent également à contenir et à sécuriser l'enfant : en testant les limites, l'enfant vérifie la relation sécurisante qui le lie à l'adulte.

Une fois les limites posées, elles ne sont pas pour autant intégrées, l'enfant répète son comportement et l'adulte doit sans cesse reposer le cadre.

Il est nécessaire que les règles et interdits soient bien définis, expliqués, cohérents, invariables dans le temps. Cependant, certaines règles évoluent en fonction de l'âge et des capacités de l'enfant.

Chaque lieu et personne en lien avec l'enfant peut définir ses propres règles et limites, l'essentiel étant le dialogue et l'acceptation des différentes règles par tous les adultes qui accompagnent l'enfant.

## ★ Le jeu vecteur de limites

L'enfant, en exprimant son désir d'élargir son champ d'exploration et de jeu, va questionner les limites acceptables pour l'adulte.

Par le jeu, l'enfant va accepter certains impératifs, sans avoir à rentrer dans un rapport de force (le bain comme un jeu, le coucher : l'occasion de redécouvrir un livre...).

## ★ Règles et limites

On peut distinguer les interdits (explication d'un danger, par exemple, mais il n'y a pas de négociation possible) ; les limites et les règles qui nécessitent patience, négociation, dialogue, coopération (l'enfant expérimente les réactions de l'adulte). L'enfant les intègre peu à peu.

## ★ Comment poser les limites ?

- Aménager l'espace de façon à ce que l'enfant explore son environnement en toute sécurité.
- Cohérence et fiabilité : notre constance permet à l'enfant d'anticiper. Ainsi peut-il se structurer en sachant que certaines choses sont possibles et d'autres pas du tout.
- Parler, expliquer, donner du sens, c'est par là que commence la pose des limites.
- L'autorité s'impose par un adulte qui va dire « non », mais c'est aussi cet adulte qui va autoriser, reconnaître, féliciter sur d'autres temps...

## Livres

### ● Comment l'aider à bien intégrer les limites ?

C. Jusselme et P. Delahaie (2008)  
Éditions Milan  
Coll. « Comment l'aider à »

### ● Il est permis d'obéir : l'obéissance n'est pas la soumission

Daniel Marcelli (2009)  
éditions Albin Michel  
Coll. Essais doc

# Grenouilles qui ouvrent la bouche

Bricolage



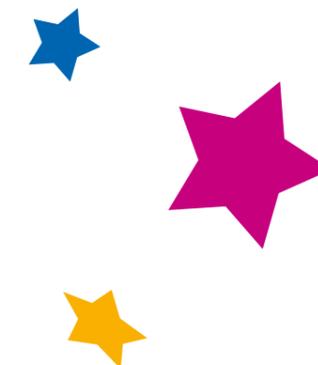
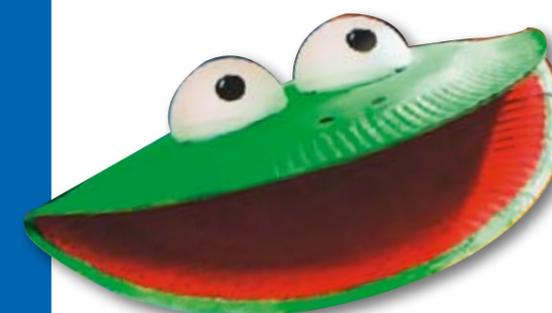
★ Largeur  
23 cm

★ Fourniture pour 1 grenouille  
1 1/2 assiette en carton  
chute de papier cartonné noir  
boule en polystyrène, Ø 5 cm  
peinture rouge et jaune ou vert clair



**1** Plier l'assiette en carton en deux, la rouvrir et peindre l'intérieur en rouge, sauf un petit bord. Refermer l'assiette et coller la demi assiette pour former le dessus de la tête. N'enduire de colle que le bord cannelé de l'assiette. Peindre la grenouille en jaune ou en vert clair.

**2** Couper en deux la boule de polystyrène avec un couteau à lame lisse. Découper les pupilles dans du papier cartonné et les fixer à la colle pour polystyrène. Poser éventuellement des reflets de lumière sur les pupilles avec un marqueur blanc. Coller les yeux sur la tête avec la colle pour polystyrène et dessiner les narines au crayon-feutre.



# Le RAM en images

## Atelier à Ledeux



## Visite à la ferme - Geüs d'Oloron





SERVICE PETITE ENFANCE DU PIÉMONT OLORONNAIS

# ram

26, rue Jean Moulin  
64400 OLORON SAINTE-MARIE

Tél. 05 59 39 38 39

Fax 05 59 34 30 68

e-mail : [petite.enfance@piemont-oloronais.fr](mailto:petite.enfance@piemont-oloronais.fr)

Communauté de Communes  
PIÉMONT OLORONNAIS



santé  
famille  
retraite  
services